



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 12 octobre 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Gilbert MENUT, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Rémi DELATTE, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Paul LECHAPT, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, Mme Claudette BLIGNY, M. Louis LAURENT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Jean-Paul HESSE, M. Georges MAGLICA, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Françoise MANSAT, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Christine MASSU, M. François NOWOTNY, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, Mme Hélène ROY, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Jean-François DODET, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, M. Jean-François GONDELLIER, Mme Christine DURNERIN, M. Patrick AUDARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. Nicolas BOURNY, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. Stéphan CLAUDET, Mme Nicole MOSSON.

Membres absents :

M. Jean PERRIN, Mme Françoise TENENBAUM, M. Paul ROIZOT, M. Philippe BELLEVILLE, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à Mme Lê Chinh AVENA, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS, M. Jacques PILLIEN pouvoir à M. Bernard OBRIOT, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Jean-Pierre SOUMIER pouvoir à M. Pierre PETITJEAN, Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY, M. Christian PARIS pouvoir à M. Gilbert MENUT, M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mme Myriam BERNARD, M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT.

OBJET : Décision modificative n°1 - Budget principal

Afin d'ajuster les prévisions budgétaires, il est proposé d'effectuer les mouvements suivants :

BUDGET PRINCIPAL

▪ **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : + 111 000 €**

- Chapitre 27 / article 274 (prêts) + 511 000 €
- Chapitre 204 / article 2042 (subventions d'équipements versées aux personnes de droit privé)
- 400 000 €

▪ **RECETTES D'INVESTISSEMENT : + 111 000 €**

- Chapitre 27/article 274(prêts) + 111 000 €

Il s'agit :

- de prévoir une avance complémentaire de trésorerie à la SEMAAD sur le mandat pour la requalification du site SEITA à hauteur de 111 000 €. Cette avance sera remboursée d'ici à la fin de l'exercice.
- De prévoir, sur la concession d'aménagement pour Mazen-Sully, le versement de 400 000 € sous forme d'avance de trésorerie et non de participation au bilan comme prévu initialement.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'effectuer** les mouvements présentés ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

A circular official stamp in blue ink is partially visible, containing the text "75 DIJON" and "EDEN". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Philippe HESTER".

Publié le **13 OCT. 2006**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

16 OCT. 2006

